
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Séance extraordinaire du mercredi 20 juin 2018

Résolution: CE18 1126

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de mandater l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) pour tenir une consultation publique afin de connaître les besoins et les attentes de la population concernant le développement et l'aménagement d'un grand parc dans l'écoterritoire de la falaise Saint-Jacques.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1186620006
/lc

Benoit DORAIS

Président du comité exécutif

Yves SAINDON

Greffier de la Ville

(certifié conforme)

Yves SAINDON
Greffier de la Ville

Signée électroniquement le 22 juin 2018